

Aspres infos

Bulletin d'information de la communauté de communes des Aspres

WWW.CC-ASPRES.FR



2014

Visitez à THUIR
LES CRIVES
BYRRH
LA PLUS GRANDE CÔTE
DU CHAMPAGNE
Plus de 7 millions de litres

P4
COMMUNAUTÉ

P12
ENFANCE
JEUNESSE

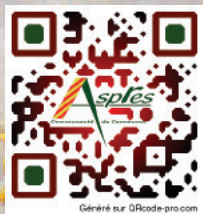
P29
ENVIRONNEMENT

P36
ÉCONOMIE

P41
CADRE DE VIE
SOCIAL



BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU - FOURQUES
LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE DE LA
COMMANDERIE - TERRATS - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE - THUIR



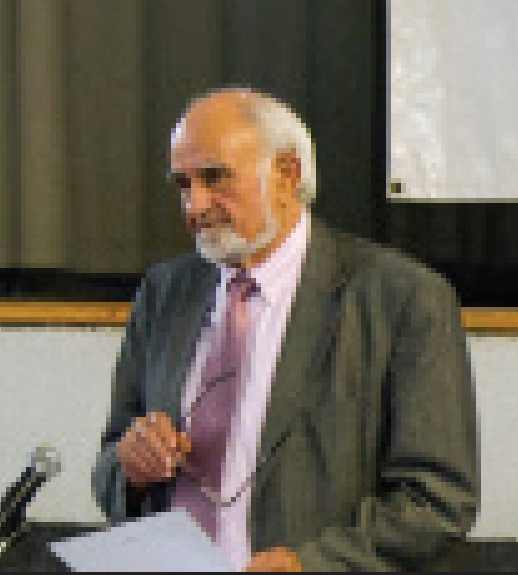
Sommaire

Édito :	3
La Communauté de Communes des Aspres :	
★ Élection du nouveau conseil communautaire	4
★ La Communauté de Communes en chiffres (Bilan et Perspectives)	6
★ L'évolution des compétences	8
★ L'Agenda 21 des Aspres	9
La petite enfance, l'enfance, la jeunesse :	
★ Restauration Scolaire	10
★ Petite enfance : Crèche – Relais d'Assistances Maternelles (RAM)	13
★ Enfance : ALSH – Nouveau Rythmes Scolaires	18
★ Jeunesse : PIJ	19
Environnement	
★ Eau et assainissement	29
★ Les déchets	31
★ L'énergie : aide à l'installation de chauffe-eau solaires et permanence EIE	35
Le développement économique	
★ Les Zones d'Activités Économiques	36
★ Le tourisme	36
★ L'agriculture	40
Cadre de vie & Cohésion sociale	
★ Travaux	41
★ Opérations façades	42
★ Portage repas	43
★ Téléalarme	43
★ Permanences de l'ADIL	43



Allée Capdellayre
 Bâtiment Multifonction
 2ème étage - BP 11
 66301 THUIR Cedex
 Tél : 04.68.53.21.87
 Fax : 04.68.84.67.78
 Mail :
 contact@cc-aspres.fr
OUVERTURE AU PUBLIC
 du lundi au vendredi
 de 8h à 13h et de 14h à
 18h (17h le vendredi)





Coordonnées utiles

Siège

Communauté de communes des Aspres
Immeuble Multifonction – 2ème étage
Allée Hector Capdellayre
BP11
66 301 THUIR Cedex
Tél: 04.68.53.21.87 – Fax: 04.68.84.67.78
contact@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs sans hébergement

Immeuble Multifonction -1er étage
Allée Hector Capdellayre
BP11
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43
alsh@cc-aspres.fr

Crèche-Multiaccueil

Allée Des Droits des Enfants
66 300 THUIR
04.68.53.04.07
creche@cc-aspres.fr

Restaurant scolaire

(inscriptions, suivi administratif)
Bureau de la Collectivité-1er étage
IMF – Allée Hector Capdellayre
BP11
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Point Information Jeunesse

Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir
rue Pierre Sépard - 66300 Thuir
Tél/Fax : 04.68.53.04.14
servicejeunesdethuir.unblog.fr
pij@cc-aspres.fr

Relais d'Assistants Maternelles

Boulevard Léon-Jean GREGORY
66 300 THUIR
04.68.35.34.71
ram@cc-aspres.fr

Déchèteries

Site de Thuir, Rte de Castelnou : 04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Rte de Passa: 06.21.43.17.80

Édito

Pour la 1^{ère} fois, les 23 et 30 mars dernier vous avez élu les conseillers communautaires au suffrage universel de Mars 2014.

Je voudrais rappeler que la communauté de communes des Aspres exerce en lieu et place des 19 communes membres, de nombreuses compétences qu'il est plus efficace d'assumer ensemble que seul. Plus que jamais, le proverbe « l'Union fait la Force » trouve tout son sens avec notre intercommunalité.

Les enjeux, vous les connaissez : créer de l'emploi grâce à une politique offensive en matière de développement économique et touristique, préserver notre environnement en misant sur une démarche de réduction des déchets et une gestion rationnelle de nos ressources, notamment en eau, favoriser notre cadre de vie par l'aménagement d'équipements de proximité mais aussi grâce aux aides diverses proposées par la collectivité...

Enfin et surtout, produire des services toujours plus performants et adaptés aux besoins de la population.

Plus concrètement, les chantiers sont divers: aménagement et requalification des zones d'activités économiques communautaires, création d'une Halle Multi-activités à Thuir, d'un complexe multisport à Villemolaque, aménagement des entrées et cœurs de villes à Montauriol, Brouilla, Fourques, Banyuls dels Aspres... Sur le plan des services, appréhender la rentrée en mettant en place la réforme des rythmes scolaires de façon concertée avec les équipes enseignantes et les familles.

Vous trouverez donc dans ce nouveau bulletin, quelques éléments de bilan du mandat 2008/2014 qui vient de s'achever ainsi que les perspectives à venir. Vous y trouverez aussi les informations pratiques relatives aux services et dispositifs mis en place par la collectivité.

**Le Président,
René OLIVE**

La sortie de ce bulletin a connu quelques aléas, ce qui l'a retardée veuillez nous en excuser.

La Communauté de Communes des Aspres

ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Installation du Conseil Communautaire après les élections de mars 2014



Dans le cadre de la réforme des collectivités locales, les lois du 16 décembre 2010 et du 31 décembre 2012 ont fixé le cadre de répartition et le nombre de sièges par communauté et ont modifié les modes de scrutin.

Cela s'est traduit pour la communauté de communes des Aspres par une réduction de son nombre de représentants par commune, passant de 50 délégués à **38 Conseillers**.

Ainsi pour la toute première fois, les citoyens ont été appelés les 23 et 30 mars dernier, à élire au **suffrage universel direct** les 38 Conseillers Communautaires.

A l'issue de ce scrutin la composition du Conseil Communautaire des Aspres a été établie comme suit :

- Laurent BERNARDY
- Fathia CHARPENTIER
- Pierre TAURINYA
- Hélène LLOBET
- Alain DOUTRES
- Gérard CHINAUD
- Bernard LEHOSSINE
- Jean CHEREZ
- Jean-Luc PUJOL
- Martine PIMENTEL
- Roger TOURNE
- Patrick MAURAN
- Alphonse PUIG
- Christian VILA
- Patrick BELLEGARDE
- Roland NOURY
- Etienne MASO
- René OLIVE
- Nicole GONZALEZ
- Jean-Marie LAVAIL
- Nicole MON
- Thierry VOISIN
- Denise RUIZ
- Raymond LEMORT
- Brigitte BATAILLER-SICRE
- Jean-Claude BERNADAC
- Alix BOURRAT
- Raymond PEREZ
- Sabine RAYNAL
- Pierre MAURY
- Laurie FERRER
- Maya LESNE
- Jean AMOUROUX
- Rémy ATTARD
- Jeanine ALBERT
- Béatrice COUSSOLLE
- Jean-Claude PERALBA
- Ghislaine FLACHAIRE

LE BUREAU

Le 16 avril 2014 a eu lieu l'installation du Conseil Communautaire dans sa nouvelle configuration qui a procédé à l'élection du **Président et des Vice-présidents** :

Président	René Olive	Maire de Thuir
Vice-présidents		
Administration générale – Urbanisme – ZAE Communication	Rémy Attard	Maire de Trouillas
Environnement – Déchets	Jean-Claude Peralba	Maire de Villemolaque
Eau – Assainissement	Alphonse Puig	Maire de Ste Colombe de la Crie
Tourisme	Nicole Gonzalez	Adjointe de Thuir
Petite enfance - Enfance - Jeunesse	Roger Tourne	Maire de Llauro
Finances – Economie	Jean-Marie Lavail	Adjoint de Thuir
Agriculture – Artisanat	Roland Noury	Maire de St Jean Lasseille
Restauration scolaire et social	Raymond Lemort	Adjoint de Thuir
Rythmes Scolaires	Maya Lesne	Maire de Tordères



AUTRES MEMBRES DU BUREAU :

- M. BERNARDY Laurent	BANYULS DELS ASPRES
- M. TAURINYA Pierre	BROUILLA
- M. DOUTRES Alain	CAIXAS
- M. CHINAUD Gérard	CALMEILLES
- M. LEHOSSINE Bernard	CAMELAS
- M. CHEREZ Jean	CASTELNOU
- M. PUJOL Jean-Luc	FOURQUES
- M. MAURAN Patrick	MONTAURIOL
- M. VILA Christian	OMS
- M. BELLEGARDE Patrick	PASSA
- M. MASO Etienne	TERRATS
- M. AMOUROUX Jean	TRESSERRE

Les Commissions

A cette occasion ont également été mises en place les commissions thématiques :

- ★ Finances
- ★ Déchets
- ★ Eau & Assainissement
- ★ Habitat
- ★ Développement économique (ZAE-Tourisme)
- ★ Agriculture
- ★ Petite Enfance – Enfance – Jeunesse
- ★ Communication
- ★ Développement Durable (Agenda 21)

Commission des Finances	LAVAIL Jean-Marie - PUIG Alphonse - PERALBA Jean-Claude BERNARDY Laurent - AMOUROUX Jean - LEHOSSINE Bernard
Commission Déchets	PERALBA Jean-Claude - LESNE Maya - NOURY Roland LEHOSSINE Bernard - MASO Etienne - TOURNE Roger - TAURINYA Pierre
Commission Eau - Environnement	PUIG Alphonse - TAURINYA Pierre - LEHOSSINE Bernard LESNE Maya - MAURAN Patrick - DOUTRES Alain
Commission Habitat	ATTARD Rémy- BERNARDY Laurent - LESNE Maya - PERALBA Jean-Claude PUIG Alphonse - BELLEGARDE Patrick - TAURINYA Pierre
Commission Développement Economique	ATTARD Rémy - VILA Christian - BERNARDY Laurent - NOURY Roland CHEREZ Jean - GONZALEZ Nicole - CHINAUD Gérard
Commission Agriculture	NOURY Roland - PUIG Alphonse - CHINAUD Gérard AMOUROUX Jean - MAURAN Patrick - PUJOL Jean-Luc
Commission Petite Enfance Enfance- Jeunesse	TOURNE Roger - LESNE Maya - MASO Etienne CHARPENTIER Fathia - FLACHAIRE Ghislaine - COUSSOLLE Béatrice PEREZ Raymond - PIMENTEL Martine - LLOBET Hélène - BATAILLE SICRE Brigitte
Commission Communication	ATTARD Rémy - BERNARDY Laurent - GONZALEZ Nicole BELLEGARDE Patrick- CHARPENTIER Fathia

La Communauté de Communes en Chiffres

BILAN 2013

Jean-Marie LAVAIL
Vice-président en charge des finances

Dépenses de Fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	2010	2011	2012	2013	variation 2012/2013
Total	7 065 249,29 €	8 592 731,40 €	9 167 195,70 €	9 321 265, 13 €	+ 1,68%

Recettes de Fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	2010	2011	2012	2013	variation 2012/2013
Total	13 015 414,05 €	14 925 637,33 €	13 247 585,53 €	12 469 657, 34 €	- 5,87%*

*Diminution des excédents de fonctionnement consécutive à la prise de nouvelles compétences.

Dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement	2010	2011	2012	2013
Total	1 505 440,13 €	3 134 106,14 €	4 899 627,65 €	5 598 358, 02 €

Recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement	2010	2011	2012	2013
Total	1 584 142,61 €	1 864 664,45 €	5 967 039,35 €	8 419 733, 10 €

Récapitulatif

Situation au 31/12/2013	2013	
	Fonctionnement	3 148 392, 21€
Investissement	2 821 375, 08 €	

Investissements Restes à Réaliser	2013	
	Dépenses	5 863 725, 43 €
Recettes	1 980 876, 84 €	

Comptes Administratifs	2013	
	Fonctionnement	3 148 392, 21€
Investissement	- 1 061 473, 51€	

Soit un excédent définitif de 2 086 918, 70 €

A retenir :

- 1 - Gel et baisse des concours financiers de l'Etat.
- 2 - Glissement des taxes ménages (taxes d'habitation et foncier non bâti) du département vers l'intercommunalité avec la suppression de la TP.
- 3 - Système de péréquation renforcée qui consiste à prélever pour la Communauté de Communes des Aspres plus de 600 000 € en vue d'une redistribution aux Communautés impactées par la suppression de la TP.

PERSPECTIVES 2014

Réduction sans précédent des aides aux collectivités territoriales, réforme de l'intercommunalité, impact de la réforme relative aux rythmes scolaires, la Communauté de Communes des Aspres doit faire face, en 2014, à une hausse inédite de ses dépenses structurelles.

Dans ce contexte, les élus ont choisi de fonder leurs orientations budgétaires sur les préoccupations essentielles de la population des Aspres, sans réduire le périmètre du service public.

Parmi les priorités, le **développement économique** occupe une place prépondérante dans une logique de soutien à l'emploi, et se traduit notamment par la politique offensive en matière d'investissements locaux, d'accueil de nouveaux entrepreneurs (aménagement et commercialisation des Zones d'Activités Economiques), de structuration de l'offre de tourisme et de soutien au monde agricole.

L'évolution **des services aux familles** est largement consacrée à la mise en œuvre de la réforme des **rythmes scolaires** et au déploiement des outils interactifs qui faciliteront les échanges et l'accès aux divers services existants.

La préservation de la **qualité de vie** passe essentiellement par le respect de **l'équilibre** urbanistique et **environnemental** à travers la mise en place d'une cellule d'instruction des permis de construire*, La mise en œuvre du schéma de l'eau ou encore du plan local de réduction des déchets ménagers.



Afin de ne pas compromettre le **pouvoir d'achat** des habitants des Aspres, les élus de la collectivité reconduisent **le gel des taux** communautaires des **impôts locaux**, taxe foncière des propriétés non bâties et taxe d'habitation, misant, cette année plus que jamais, sur une politique de gestion rigoureuse de maintien des équilibres budgétaires.



BUDGET 2014

*À partir du 1^{er} Janvier 2015 les services de l'État n'instruiront plus les permis de construire, c'est la Communauté de Communes qui prendra le relais à la place des Communes - une charge supplémentaire

Enfance
Jeunesse

Fonctionnement 2014	Dépenses	Recettes
Collecte	2 108 602,31€	2 618 368,00 €
Déchèterie	422 580,00 €	14 400,00 €
Portage repas & Téléalarme	299 350,00 €	206 700,00 €
Administration Générale	6 418 780,22 €	7 815 054,70 €
RAM	59 542,00 €	45 600,00 €
Crèche	800 320,00 €	487 750,00 €
Restauration Scolaire	1 170 608,17 €	486 150,00 €
ALSH	580 330,00 €	350 600,00 €
PIJ	204 410,00 €	84 200,00 €
TOTAL BP 2014	12 108 822,70 €	12 108 822,70 €

Investissement 2014	Dépenses
Emprunts & Immobilisations	966 458,00 €
Fonds de concours	3 768 095,41€
Travaux de bâtiments	9 992 147,07 €
Amortissements	5 000,00 €
TOTAL BP 2014	14 731 700,48 €

Investissement 2014	Recettes
Dotations & Réserves	5 449 647,59 €
Subventions	2 562 852,84 €
Emprunts & Immobilisations	4 499 251,41€
Dotation Amortissements	219 948,64 €
Virement de la section de fonctionnement	2 000 000,00 €
TOTAL BP 2014	14 731 700,48 €

Une Communauté de Communes évolue

L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

Les COMPÉTENCES intercommunales restent évolutives

La Communauté de Communes des Aspres dispose de nombreuses compétences que lui ont transférées ses communes membres.

Au-delà du cadre législatif qui fixe les compétences obligatoires (développement économique et aménagement de l'espace), facultatives (gestion des déchets, eau et assainissement...) ou optionnelles (restauration scolaires, services enfance-jeunesse...), les champs de compétences de la collectivité n'ont cessé d'évoluer au fil des années.

Ainsi, cette année, deux nouvelles compétences sont venues enrichir l'offre des services déjà mutualisés :

Les autorisations des droits du sol

Applicable au 1^{er} janvier 2015, la cellule d'instruction des permis de construire est déjà en cours d'installation. Ce nouveau service, placé sous la présidence de M. Rémy ATTARD, Vice-Président en charge de l'urbanisme, sera dirigé par Mme Sophie GRELICHE qui rejoint la collectivité dès le 1^{er} septembre 2014.

Le périscolaire

Le périscolaire est une compétence dont le transfert par les communes est appliqué depuis la rentrée de septembre 2014, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Cette compétence est placée sous la responsabilité de Mme Maya LESNÉ - Vice Présidente de la Communauté des Communes.



La diversité des compétences communautaires pourra être appréhendée à la lecture de cette brochure. Elles sont également détaillées sur le site Internet de la communauté :

www.cc-aspres.fr

AGENDA 21 DES ASPRES

CONSTRUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE

Jean-Claude PERALBA

Vice-président - Référent Agenda 21

Le Développement Durable et l'Agenda 21

Le développement durable n'est autre qu'un **projet politique** qui permet de concilier le **progrès économique**, la **justice sociale**, et la **préservation de l'environnement**.

Il s'agit donc du concept qui prédomine l'établissement d'un projet de territoire et l'agenda 21 est l'outil qui permet de le traduire (le plan d'actions).

La communauté de communes des Aspres s'est engagée dans l'élaboration d'un Agenda 21 local afin de valoriser son projet de développement d'ores et déjà **initié et en partie mis en oeuvre** et de l'enrichir des contributions issues de la concertation.

Etat d'avancement de la démarche :

L'élaboration d'un Agenda 21 s'articule autour de différentes étapes :

- ★ L'état des lieux
- ★ La définition des orientations stratégiques
- ★ L'élaboration du plan d'actions
- ★ La mise en oeuvre
- ★ L'évaluation

Aujourd'hui, l'état des lieux est finalisé et suppose d'être concerté afin de disposer d'un diagnostic partagé, à la fois quantitatif et qualitatif. Pour ce faire, deux outils ont été publiés : une BD présentant la démarche et **un questionnaire** destiné au grand public.

L'un des gages de réussite de l'Agenda 21 Local réside dans son appropriation par l'ensemble des membres de la collectivité et dans la responsabilisation de chacun.

L'objectif pour la communauté de communes des Aspres est un gain pour chacun en termes d'intégration socio-environnementale et de qualité de vie. Les élus pourront en attendre une plus grande légitimité des politiques qu'ils mènent sur le territoire rehaussant en ce sens l'image de la collectivité.

La concertation revêt donc un caractère fondamental dans l'application locale des politiques de développement durable : avec les élus, les citoyens, le monde de l'entreprise et des services, les associations, les institutions....

Parce qu'un Agenda 21 est avant tout un projet de territoire fédérant tous les acteurs qui le composent, chaque étape importante devra faire l'objet d'une consultation et/ou concertation avec la population locale, les acteurs économiques et les associations.

Ainsi, la communication joue un rôle important dans l'impulsion de la modification des comportements. La Communauté de Communes des Aspres s'attachera à atteindre un public large et fournir une information de qualité.

Consultation des habitants - Phase de Diagnostic



Dès la validation de cet état des lieux par les élus de la communauté, ce dernier a été publié, assorti d'un questionnaire en ligne afin de tendre vers un diagnostic **qualitatif**.

Ainsi, à l'occasion du 1^{er} marché fermier organisé à Thuir le 3 mai 2014, la campagne de sensibilisation grand public a été engagée : la troupe de théâtre du Gecko a été recrutée afin de mettre en place des animations de rue sur le thème de l'Agenda 21 des Aspres et des supports ont été créés : logo, bande-dessinée, questionnaire illustré, mascotte.



Action citoyenne Agenda 21 :

A cette occasion, une «**équipe**» de 9 jeunes encadrée par les animateurs du Point Information Jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres a participé à l'animation. Ils ont ainsi abordé les passants afin de les sensibiliser sur la nécessité de répondre au questionnaire.

Ils ont également créé un jeu permettant de répondre à des questions portant sur l'état des lieux.



Dès la 1^{ère} matinée, plus de 70 questionnaires ont été remis sur le stand. Ces animations ont été réitérées au cours de 3 autres marchés locaux.



18 ▲ ROUSSILLON - FENOUILLEDES ▼

L'Agenda 21 des Aspres lancé par les jeunes

C'est lors du marché fermier à Thuir dimanche dernier qu'a été engagée la campagne de lancement de l'Agenda 21 du territoire.

Après avoir élaboré «l'état des lieux», la CdC (communauté de communes) des Aspres a engagé une campagne de sensibilisation et de consultation des habitants. Pour cela, une bande dessinée a été élaborée par le destinataire Patrick Claves, mettant en scène des enfants et un personnage devenu le porte-parole du projet de la CdC: «l'Agent Da 21». Un questionnaire illustré a également été diffusé afin de recueillir l'avis de la population. Des supports ont été distribués grâce à l'animation du service jeunesse de la CdC, 50 neuf jeunes issus de diverses communes du territoire ont endossé le rôle d'ambassadeurs du développement



Neuf jeunes issus de diverses communes du territoire ont endossé, sur le stand, le rôle d'ambassadeurs du développement durable.
Photo S. B.



durable. Ils ont d'ailleurs créé, sur ce thème, un jeu de Foie destiné au public le plus jeune. Ce lancement a également été dynamisé grâce à des animations de rue proposées par la troupe de théâtre professionnelle *Le Gecko*, met-

tant en scène le fameux agent secret «Da 21» et «wunder woman», venus chercher ensemble des solutions pour l'avenir des Aspres. A travers ces animations, la CdC entend élaborer son plan d'actions pour le XXI^e siècle avec, comme sou-

ci permanent, celui d'associer la population. Avec le concours financier de l'Etat, de la région et du Département des Pyrénées-Orientales. Plus d'information sur le site de la CdC : www.cc-aspres.fr/rubrique_agenda_21/

Les étapes à venir

S'ensuivront au cours du 2^{ème} semestre 2014 les phases suivantes prévues dans la mise en place de ce projet : définition des enjeux stratégiques, élaboration du programme d'actions, dans un cadre concerté et mise en place des outils d'évaluation.

Cette phrase de "sensibilisation" correspond également à celle permettant d'informer le grand public sur la demande et établir un état des lieux du territoire.

Services Petite enfance, enfance, jeunesse

RESTAURATION SCOLAIRE

Raymond LEMORT

Vice-président en charge de la Restauration scolaire

Le service de restauration met un point d'honneur à l'attention portée au rythme de l'enfant et à son autonomie. Les agents de la Communauté de Communes et des Communes sont chargés d'encadrer les enfants durant le temps de repas. Leur rôle est essentiel: ils doivent à la fois inciter les enfants à manger de tout sans les forcer et favoriser un temps de repas convivial tout en faisant respecter les règles de vie élaborées avec les enfants. Près de 150 000 repas ont été servis à nos enfants en 2013.

Menus découverte :

De la Bretagne à la Russie (Jeux de Sochi), nos petits gastronomes ont pu découvrir dans leurs assiettes de nouveaux goûts et des produits un peu différents. Le restaurant scolaire, par le biais de la cuisine centrale de l'UDISIS a mis en avant les saveurs de nos régions et d'ailleurs!!! Dans le souci permanent du bien-être des enfants que nous accueillons, les repas froids servis lors des sorties scolaires ont été améliorés avec des fruits frais. Les plats régionaux ont eu un grand succès encore cette année et les plats catalans servis n'ont pas dérogé à la règle!!!

Rappelons qu'une inscription est obligatoire pour l'accès à la restauration scolaire. Des dossiers d'inscriptions ont été distribués dans chaque établissement scolaire.

Nous sommes à votre disposition au bâtiment de la Communauté de Communes des Aspres Allée Hector Capdellayre ,1^{er} étage à Thuir ou dans vos mairies.

L'ESPACE FAMILLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

Depuis le 1er janvier 2014, la Communauté de Communes propose aux usagers de bon nombre de ses services la possibilité de créer son «**compte famille**».

Simple, gratuit, et disponible 7 jours sur 7, l'ESPACE FAMILLE facilite la relation entre les services intercommunaux et vous !

Pour tous les internautes, l'espace famille donne accès aux actualités et aux informations pratiques.

Pour les familles usagers des services Enfance, Jeunesse et Portage repas : vous pouvez accéder à votre espace privé à l'aide du code famille et d'un mot de passe inscrits sur vos factures.

Le paiement en ligne, c'est désormais possible!

Un système de paiement en ligne entièrement sécurisé selon les dernières normes de sécurité en vigueur a été mis en place afin de faciliter vos démarches.

Les services concernés :

- ★ La restauration scolaire
- ★ Les accueils de loisirs
- ★ La structure multi-accueil (crèche)
- ★ Le portage repas

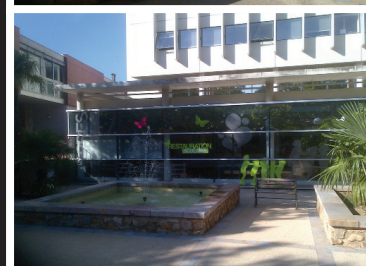
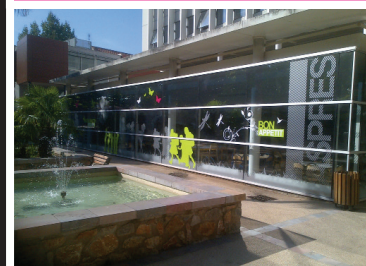
<https://www.espace-famille.net/cc-aspres/index.do>

Espace Famille

Dernière mise à jour le 26/08/2014

Toutes vos démarches en ligne !

« les vitres de la restauration scolaire et du PIJ font peaux neuves »



CRÈCHE

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Petite enfance

Du 10 au 14 mars partout en France dans les crèches et les lieux d'accueil participants, la Grande Semaine la Petite enfance a mis en lumière le TRIO enfant-parent-professionnel et encourage l'échange autour des bonnes pratiques au bénéfice du jeune enfant.

L'équipe a réalisé entièrement à la main un jeu adapté à «son public»!

L'intérêt porté à la parole adressée à l'enfant guide le travail de l'équipe professionnelle du multi-accueil. Le geste vient soutenir au quotidien la parole et vice-versa. Ainsi, le jeu «des signes et moi» est une des réalisations concrètes de cette préoccupation majeure de l'équipe éducative.

Le projet «Des signes et moi» est un jeu évolutif destiné aux enfants de 6 mois à 4 ans, basé sur l'apprentissage ludique de la langue des signes pour bébés.

Le jeu se compose de deux grands ensembles :

- Un tapis girafe géant en forme de puzzle, associé à un dé à 14 Faces et à des cartes, s'adressant aux enfants de 6 à 18 mois.
- Une loterie destinée aux enfants de 30 mois à 4 ans.

d'un tapis girafe pour les plus jeunes (6 à 18 mois) et d'une loterie pour les plus grands (30 mois à 4 ans) a été retenue.

Les pictogrammes choisis pour la réalisation «des signes et moi» sont clairs et lisibles pour les tout-petits; dans le sens où, à côté de chaque signe réalisé par un personnage, se trouve le dessin représentant l'objet ou l'action.

Le dé à 14 faces a, quant à lui, été confectionné en mousse ; puis les pictogrammes choisis par l'équipe ont été plastifiés et collés sur chacune des faces du dé.

Les enfants ont assisté avec curiosité à la réalisation du tapis girafe, et même participé à sa confection.



De même, lors des temps d'accueil le matin et le soir, les parents pouvaient observer l'avancement du projet ; certains se montrant très curieux de connaître les modalités de réalisation du jeu.

Enfin, dès la fin de sa confection par l'équipe, les enfants ont pu s'essayer au jeu avec grand plaisir.

L'idée d'un jeu basé sur le langage des signes pour bébé a, dès le départ, fait l'unanimité auprès des membres de l'équipe éducative. Très vite cependant, il nous est apparu que le jeu devrait se décomposer en deux parties afin de répondre aux besoins d'un maximum d'enfants accueillis à la crèche. Le jeu se voulant résolument évolutif, l'idée



Crèche Claudine Touxagas

Allée des droits de l'enfant

66300 THUIR

tel : 04 68 53 04 07

mail : creche@cc-aspres.fr

Petite Enfance

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service Petite enfance



Le point relais permet aux familles de se procurer des informations sur les assistantes maternelles agréées indépendantes et sur les différents modes de garde du jeune enfant sur les communes des ASPRES. C'est un lieu d'écoute et d'échange où la responsable pourra vous renseigner et vous donner la liste des assistantes maternelles disponibles sur le secteur.

INFORMATION

**100 PLACES A TEMPS COMPLET
disponibles
sur les Communes des Aspres.**

Liste des assistantes maternelles agréées de la Communauté de Communes des Aspres :

BANYULS DELS ASPRES (7 places disponibles)	AUDRERIE Myriam	14 rue de la Poste 04 68 21 65 42
	BERNARDO Carine	21 rue d'Andorre 04 68 21 85 18
	GUENOT Carine	22 rue de la Sardane 04 68 22 59 31
	FERRER Dolores	6 rue Col de l'Ouillat 04 68 22 76 31
	LEFEBVRE Antonia	4 rue de la Tagnarède 04 68 21 67 50
	RIU Sandrine	3 rue des Vignes 04 34 10 05 44
	KHACHAA Myriam	7 rue de la Garenne 04 68 21 10 97
	LAPORTA Catherine	7 imp des Trabucayres 04 68 37 50 72
	TRUJILLO Nathalie	7 rue des Albères 09 51 24 02 30
	VILANOVA Catherine	17 rue des Muscats 04 68 21 77 66
BROUILLA (14 places disponibles)	CERMENO Marie José	2 rue des Genêts 06 87 09 90 04
	COLL Thérèse	16 av Maréchal Joffre..... 04 68 89 60 25
	BRACHOT Jocelyne	4 rue des pyrénées 04 68 81 47 53
	GOMEZ Audrey	1 placette de la Madeloc 06 58 16 46 07
	EQUISOAI Céline	6 rue des Fontenilles 09 81 28 64 60
	ROUVIER Lorraine	3 place de la Madeloc 06 37 07 64 26
	OLIVIER Emilie	6 rue des Magnolias 04 34 29 25 14
	RAJA Sophie	14 rue des Genets 06 29 71 56 92
	PLASSE Véronique	6 rue des Syrah..... 06 81 68 08 42
GANDAUX Nathalie	9 rue des Fontenilles 04 68 82 86 57	
FOURQUES (12 places disponibles)	BODEAU Marie Elise	3 rue de la Tramontane 09 75 86 52 73
	BIENFAIT Méлина	19 av du vallespir 06 78 11 50 66
	CABANY Véronique	2 lot San Miguel 04 68 38 89 56
	COULBAUT Christine	2 rue des Muscats 04 68 28 47 31
	FERSTLER Jessica	7 rue d'eole 04 68 62 96 34
	FRESSE Sandrine	7 cami del volo 06 30 43 25 89
	HERARD Catherine	8 rue des alicantes 06 32 07 29 60
	STEPHAN Didier	2 lot San Miguel 04 68 38 89 56
	VERDU Carine	rue des sureaux 06 29 12 32 47
RUIZ Ingrid	30 av du Vallespir 04 68 51 73 79	
LLAURO	SAEZMartine	2 impasse des cerisiers MAM LA CASETA..... 09 66 86 43 76

Petite Enfance

PASSA (6 places disponibles)	DEBATISSE Fouzia	8 lot les Mimosas	04 68 38 80 12
	VOS Sandrine	8 rue des Albères	04 68 53 02 61
	BOCKTAELS Isabelle	47 av Louis Torcatis	06 09 58 15 92
	CHOISNEL Aurore	rue du Presbytère	04 68 34 49 42
	GRABOWSK Maria	33 rue des remparts	04 68 66 08 87
	DOUBLE Nadège	7 rue Juan Pujol	06 40 42 62 79
SAINT JEAN LASSEILLE (15 places disponibles)	ALBERT Laetitia	19 rue des Macabeus	
		MAM LES PETITS ARTISTES	06 52 69 35 84
	ALVAREZ Céline	17 rue Vermentino	
		MAM LES PETITS ARTISTES	06 52 69 35 84
	BASILIO Elisabeth	12 rue la Pagese	04 68 89 12 24
	BORREGO Angélique	6 rue des Artisans	04 34 29 15 04
	COMMES Sylvie	4 rue des Mouvèdres	04 68 37 94 51
	FERNANDEZ Sandrine	19 rue des artisans	
		lot le MONTEREY	04 68 61 53 23
	GARCIA Elodie	2 rue des Malvoisiers	04 68 89 90 40
	GONNOT Julie	2 rue Chante Perdrix	06 16 36 83 38
	HOFFMAN Sylvie	14 allée des Malvoisies	04 68 83 04 47
	JEROME Amélie	7 rue des Albysias	06 12 13 58 16
	MALO Céline	6 rue de la Pagèse	04 68 22 65 25
	MARTINEZ Sophie	41 av Paul Biagne	06 21 11 38 76
	PALOMERAS Claire	9 place Pau Casals	06 19 50 73 91
	PIBO Lisa	12 rue Joan Cayrol	06 78 28 01 15
RICARD Christelle	7 avenue Camille Ferrer	06 20 10 27 98	
WALDEN Delphine	1 rue de la Pagèse	06 77 14 42 40	
VENAMBRE Mélanie	12 allée des Malvoisies	06 81 82 98 72	
VIANNEZ Nathalie	13 rue de Vermentino	06 59 19 81 53	
DERVIN Leila	4 av du Canigou	04 68 22 33 76	
THUIR (17 places disponibles)	HOLIN Dominique	6 place grando	04 68 52 33 61
	CALABUIG Mireille	2 place de la Dû	04 68 53 02 84
	CALDAS Lima	3 impasse des vidres	04 68 84 56 64
	CIOLI Laurence	40 av Joffre	06 24 54 27 98
	COACOLO Carole	2 rue Alphonse Daudet	04 68 52 73 55
	DUPONT Nadia	2 place des potiers	04 68 51 06 29
	FERNANDES Brigitte	3 rue Albert Bausil.....	06 25 17 68 60
	GELABERT Véronique	1 place René Crabos lot le Salaou	09 63 56 92 44
	GIRARD Blandine	4 place Catalunya	04 68 53 02 72
	GORDON Josefa	56 rue du Canigou	04 68 53 18 62
	INVERNON Martine	4 rue des chasselas	04 34 10 44 26
	JOSEPH Myriam	Mas Badie	06 64 84 14 09
	LEBLOND Sabrina	27 bd Marceau	06 86 31 05 21
	MENIAI Selloua	6av des cépages	04 68 29 67 55
	MAURY Valérie	16 rue des Grenaches	04 68 53 67 10
	PASTOR Juana	rte de Perpignan ville des Glaïeuls	06 86 42 15 96
	PONS Aude	12 bd Leon Jean Gregory	0614 80 06 48
	REMY Jennifer	24 rue du Verseau	04 08 08 54 58
	RUIZ YESTE Françoise	1 imp des Bergeronnettes	04 68 53 60 34
	RUIZ Stéphanie	61 rue des Cèllets res les albères	06 86 56 66 64
	TADYSZAK Anais	Res Louis Noguères	06 43 29 96 88
	TORCATIS Antoinette	20 rue Jean Amade	06 40 26 93 78
	TOLEDANO Emilie	lot les treilles 3 impasse du Sauvignon...	04 68 86 32 92
TORRES Marie Lin	15 rue du Sagittaire	04 68 57 26 15	
VIARD Chantal	17 av Fauvelle	09 52 13 05 35	
BOUGUERBA Fatima	16 avenue des Frères Mach	06 95 76 06 42	
POUZIN Marie José	15 rue des grenaches	04 68 52 43 12	
SAUNIERE Françoise	10 rue Monastir del camp.....	04 68 53 11 85	

Petite Enfance

TERRATS (2 places disponibles)	VIGNAUX Laurence	37 av du Canigou 06 28 37 16 05
TRESSERRE (3 places disponibles)	BOSH Martine	10 av des Tamaris 04 68 38 89 80
	BON Christelle	2 rue des Mimosas 04 68 38 88 31
	DIRNINGER Karine	10 rue des Ecoles 04 68 38 87 72
	HINCELIN Patricia	9 avenue des Tamaris MAM LA CASETA 06 70 02 20 73
	SORIA Elisabeth	22 av de Villemolaque 06 66 91 26 36
TROUILLAS (10 places disponibles)	DEL BANO Odile	1 lot Ste Marguerite 04 68 53 65 43
	GREGOIRE Sylvie	6 rue des Jonquilles 04 68 64 33 41
	LEROY Séverine	16 av du Monastir 04 34 10 10 17
	MERLEAU Nelly	5 res de Monastir 04 68 53 25 84
	BARRY Christine	3 l'Orée des Chênes 04 68 53 29 72
	SARDA Danièle	7 avenue du stade 04 68 53 22 45
VILLEMOLAQUE (4 places disponibles)	SOUBIELLE Isabelle	39 lot des Aspres 04 68 57 61 69
	CORBI IACOUNA Christelle	6 rue des abricotiers 04 68 55 85 82
	BOUZIAN Sophie	lot les Hortes Rue des Figuiers 06 65 41 40 16
	DAUGER Karine	3 rue des figuiers 04 68 54 67 60
	HUERTAS Natacha	2 rue Louis Torcatis MAM LA CASETA 04 68 37 52 19
	ROGER Sylvie	8 rue F. Arago 06 16 09 84 70
	ROMERA Roselyne	4 chemin des Fontêtes 04 68 21 87 28

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Cité administrative 30 bd Léon Jean Grégory 66 300 THUIR
(le bureau est situé derrière la mairie de Thuir)

04 68 35 34 71 / 06 03 91 36 51

Responsable : REYES Marilou

Accueil du public :

•Lundi, mardi jeudi de 13h à 17h30

•mercredi de 8h30 à 17h30.

Possibilité d'accueil sur rendez-vous.

ram@cc-aspres.fr

Visite à la caserne des pompiers de Trouillas



Le lundi 2 juin, les assistantes maternelles des communes du territoire des Aspres ont été invitées à visiter la caserne des Pompiers de Trouillas. Les enfants ont pu monter dans les camions et entendre le fameux bruit de la sirène !

Tous ont apprécié ce moment de découverte pour les enfants, suivi d'un goûter généreusement offert par les Pompiers.

Nous remercions chaleureusement le Capitaine de la caserne de nous avoir accueillis.



Responsable RAM

Mme REYES Marilou,

Éducatrice de jeunes enfants

04.68.35.34.71 / 06.03.91.36.51

m.reyes@cc-aspres.fr

ACCUEILS DE LOISIRS

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service enfance

**Les accueils de loisirs
pour les enfants de 3 à 11 ans.**

Des vacances magiques :
Carnaval du 14 Mars 2014

La douceur de l'hiver, les joies du cirque et le plaisir d'être entre copains ont permis aux 180 enfants des accueils de loisirs de la communauté de communes des Aspres de profiter à plein de ces moments.

Autour des arts du cirque, avec le jonglage, les assiettes chinoises, la boule, les bâtons du diable et sous la conduite des animateurs de l'association «**gaffagogo**», tous ont pu découvrir et s'entraîner,



pour devenir des artistes en herbe.

Ils ont aussi goûté aux joies de la luge et de la neige au col de la Llose.

Le vendredi 14 mars, un carnaval a réuni parents et enfants pour une cavalcade animée et colorée qui a déambulé dans les rues de Thuir.

Pour ponctuer cette belle journée, le spectacle de magie de «**Kevin mystère**» et son équipe ont enchanté le public venu très nombreux.

BILAN DES VACANCES D'ÉTÉ : ACCUEIL DE LOISIRS

« Le centre fait son cinéma »

C'est sur le thème de «**l'art vivant**» que se sont déroulées tout au long de l'année, les vacances organisées par les accueils de loisirs de la communauté de communes des Aspres.

C'est autour du cinéma que se sont articulées les nombreuses activités de ces vacances, avec entre autres le tournage de clips vidéo avec «**cinémaginaire**», une randonnée avec prise de vue, des grands jeux de rôle, des déguisements et l'énigme cinéma du soir qui a fait jouer parents et enfants, leur permettant d'échanger leurs connaissances cinématographiques.

Une soirée offerte par le Domaine de la Perdrix à Trouillas ou un repas à «L'Orient Express» à Thuir a récompensé chaque semaine une famille tirée au sort parmi les nombreuses qui se sont prêtées au jeu.



Découverte
de la source Ferrugineuse



Préparation au tournage

Sur les accueils de Brouilla et de Trouillas les enfants ont eu droit au même type d'activités sur leurs centres respectifs.

Fin juillet sur Brouilla et Thuir, c'est en présence d'élus de la Communauté de Communes, et de nombreux parents, que les accueils de loisirs ont donné leur spectacle.

140 enfants se sont succédés sur scène, pour donner le meilleur d'eux même sous le regard bienveillant de leurs parents et des animateurs.

Pendant 1 heure les sketches, les chants, les danses et les parodies de films ont permis aux enfants de laisser libre cours à leur imagination et au plaisir de découvrir les joies de la scène.



Un peu d'exercice

À Trouillas c'est fin août, que s'est tenu le premier festival du court métrage des enfants, avec la participation des accueils de loisirs de Brouilla et Thuir.

Ce festival aura permis aux lauréats de fouler le célèbre tapis rouge pour recevoir leurs récompenses.

Les petits bouts du centre de loisirs maternel sont allés au parc animalier des Angles, se sont aventurés sur le parcours accrobranche de Marquixanes, et découvert la réserve d'Eyne ou ils ont pu voir dolmens et menhirs au milieu d'une nature préservée.

Un ultime goûter pris en commun ponctuait ces vacances.



Un groupe candidat au festival du court métrage.

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES DE LA RENTRÉE 2014

Maya LESNE

Vice-président en charge des Rythmes Scolaires

La communauté de communes des Aspres est en charge de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Dès la rentrée, tous les enfants qui le souhaitent pourront participer à de nouvelles activités au sein de l'école.

Ces temps d'activités périscolaire ou (T.A.P), sont organisés par le service enfance de la communauté de communes des Aspres, en collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire (enseignants, élus locaux, représentant de parents, service de l'état, associations locales, animateurs et notre partenaire la Ligue de l'enseignement).

Cadre règlementaire :

- ★ Le temps d'enseignement 5h15 par jour.
- ★ Temps méridien 1h30 (au minimum).
- ★ Les T.A.P doivent être de 3h par semaine.
- ★ Ces activités ne sont pas obligatoires pour les enfants.

Au total 500 enfants auront pu jouer et profiter du programme estival.

Les actions mises en place sur ces temps doivent être variées et seront organisées sous forme de cycles. Une inscription préalable est donc nécessaire.

Tous les intervenants, animateurs ou membres d'associations, seront soumis à une déclaration auprès des services de la direction départementale de la cohésion sociale.

Un projet éducatif complémentaire au projet d'école permettra aux enfants d'aborder de façon ludique les différents thèmes et activités proposées. Ces activités doivent respecter le rythme de l'enfant, garantir sa sécurité physique et affective, faciliter sa socialisation et lui permettre de se construire en tant que citoyen.

Les TAP sont gratuits pour les 19 communes des Aspres.

VACANCES DE PRINTEMPS

Roger TOURNE

Vice-président en charge du service jeunesse

Sorties en grand groupe au Mondial du vent à Leucate

Une trentaine de jeunes ont pu découvrir et participer aux animations proposées lors de cet événement : BMX, cerf-volant, power skate.



Atelier Cerf volant

Projet pêche et aviron



Avec le soutien de la direction Départementale de la cohésion sociale, le service a proposé un atelier découverte de la pêche et de l'aviron à une quinzaine de jeunes. Projet finalisé par une journée rencontre départementale avec d'autres PIJ au lac de Villeneuve de la Raho.

Des activités très appréciées par les jeunes, notamment avec la pêche puisque certains jeunes ont demandé à poursuivre le projet aux prochaines vacances d'été.

Stage arts du cirque

Avec l'intervention d'une association locale, le service a proposé à douze jeunes, un stage d'apprentissage aux arts du cirque (jonglage, monocycle, échasses, funambulisme) à la maison des jeunes de Thuir. En finalité de cette journée découverte, les jeunes ont été invités à venir participer à une soirée spectacle, **Circo Barolo** programmée le vendredi 23 mai 2014 au Théâtre des Aspres à Thuir.



Journée mixité sécurité routière



Voiture test choc

Dans le cadre de son projet "**mixité**", le service a proposé une animation prévention sur le thème de la sécurité routière. Une trentaine de jeunes s'est mobilisée. Les activités se sont déroulées au karting de Torreilles. Au programme, atelier de pilotage karting, sensibilisation à la voiture "**test au choc**" du conseil général, animation "**jeu de l'oie sécurité routière géant du conseil général**".

Tournoi de futsal inter-pij à Thuir

Le service a accueilli à Thuir, sur les divers équipements que dispose la ville (stade, gymnase, halle), la journée départementale du futsal des PIJ, coordonnée par l'UFOLEP 66. Au total, plus de vingt équipes engagées dans deux catégories d'âges, 12-13 ans et 14-15 ans. Le service était représenté par deux équipes dans chaque catégorie d'âge. En continuité de ce tournoi, le service a constitué une équipe en 14-15 ans, pour participer à la journée régionale du futsal organisée à Clermont L'Hérault par l'UFOLEP.

Les jeunes des Aspres se sont dignement classés à la **5^{ème} place** sur un groupe de 10 équipes.



Journée découverte biathlon Thuirinois :

Le vendredi 9 mai, dans le cadre du projet découverte, le service a proposé en collaboration avec le club de tir à la carabine et le club de VTT de Thuir, une animation biathlon, alliant la précision avec l'activité tir à la carabine, la technique de pilotage tout terrain avec un parcours trial et l'endurance avec un circuit au niveau du massif des Aspres.

Journée découverte 15 - 17 ans :

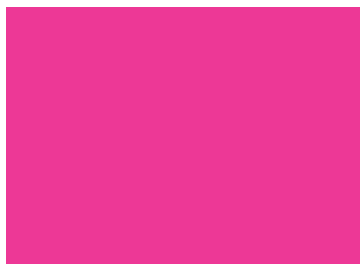
Une quinzaine de jeunes ont participé à cette journée avec tournoi futsal le matin au gymnase de Thuir et sortie karting l'après-midi au grand circuit du Roussillon.

Soirée 15 - 17 ans :

Projet d'activité lancé aux vacances d'hiver qui s'est poursuivi aux vacances de printemps vu le succès rencontré auprès des jeunes. Une soirée qui a débuté par une partie de tchoukball au gymnase de Brouilla et qui s'est terminée avec un repas commun et convivial au point jeunes de Brouilla. Activité à poursuivre.

Activités diverses :

En plus des activités communes citées ci-dessus, chaque structure a conduit et proposé d'autres activités, sportives, de création, grands jeux, notamment avec le Point jeunes de Fourques qui a proposé une fête du jeu à Tresserre le samedi 26 avril avec jeux en bois géants et animation du city. Projet d'activité programmé dans d'autres communes de la communauté par la suite, comme à Banyuls des Aspres le samedi 31 mai 2014.



Zumba party



Action citoyenne Trouillas

Dans le cadre de son projet d'activité "actions citoyennes", le PIJ de la communauté des Aspres a organisé une animation "**intergénération**" sur la commune de Trouillas lors des vacances d'hiver, avec un groupe de cinq jeunes et quatre adhérents du club des aînés de la commune.

A travers cette action, les jeunes ont préparé et animé une séance de découverte informatique pour les aînés de Trouillas. Cette action s'est déroulée dans les locaux de la mairie de Trouillas équipée en wifi pour la connexion internet, avec du matériel informatique du service jeunesse et l'intervention de l'animateur multimédia de la communauté de commune des Aspres. Après une présentation du matériel et des utilités de l'informatique, les jeunes ont proposé des exercices pratiques à leurs aînés, sur l'utilisation du traitement de texte, le stockage des données, la recherche d'informations et la messagerie sur internet.



Une action très appréciée par les aînés, ravis d'avoir répondu favorablement à l'invitation des jeunes, disposés à renouveler cette expérience. Les jeunes ont apprécié à leur tour de se sentir utiles et sont motivés pour s'investir sur d'autres séances.



Une expérience enrichissante pour les élus de Trouillas, car utile pour le lien social et le vivre ensemble dans la commune.

Action prévention violence

Le service jeunesse de la communauté des Aspres en collaboration avec le collège de Thuir, a participé à la mise en place d'une action de prévention de la violence en milieu scolaire en direction des élèves de 6^{ème}.

Pour réaliser cette action, un atelier de Théâtre a été mené sur les mois de janvier et février, les vendredis après-midi à la maison des jeunes de Thuir avec un groupe d'élèves volontaires.

Pour animer cet atelier théâtre, l'animatrice en prévention du service jeunesse, Julie, a travaillé avec la compagnie de Théâtre, "**La Loco**".

En finalité de ces ateliers de Théâtre, deux scénettes ont été réalisées et présentées aux élèves de 6^{ème}, sous la forme de théâtre forum le mardi 25 février et le vendredi 28 février à la maison des jeunes de Thuir.

Des scénettes mettant en situation des problématiques de violence et basées sur des réalités rencontrées en milieu scolaire.

Le principe de l'interactivité du théâtre forum a permis de faire participer et réagir l'ensemble des élèves pour faire évoluer et trouver des solutions aux situations posées.

Afin d'aider les élèves, des agents de la police municipale de Thuir, un représentant de la brigade de prévention juvénile de la gendarmerie Départementale, l'infirmière et les



conseillers d'éducation du collège de Thuir, les animateurs du service jeunesse, ont donné des conseils pour trouver des solutions à la violence et rappeler les lois qui protègent les victimes et sanctionnent les auteurs.

Une action intéressante qui doit être reprise au niveau de chaque classe durant l'année scolaire.

Action réalisée avec le soutien financier du fond interministériel de prévention de la délinquance.



Séjour au ski

Le service jeunesse de la communauté des Aspres a organisé lors des vacances d'hiver 2014, deux jours au ski à la station de Porté Puymorens. Au total 18 jeunes ont participé et ont représenté les communes de Thuir, Trouillas, Terrats, Fourques, Villemolaque, Brouilla, Passa et Tresserre. Cette participation des jeunes est venue en finalité de leur implication dans les différentes animations citoyennes organisées sur le territoire de la communauté en début d'année. A savoir des projets d'inter génération en direction des aînés et des enfants des accueils de loisirs, d'animation de quartier aux HLM la Canterrane de Thuir, une animation de village à

Terrats, un chantier environnement à Fourques dans le cadre d'un partenariat avec le foyer Sésame Autisme, et enfin une collaboration aux festivités de Noël sur la ville de Thuir.

Ce séjour au ski laissera à chacun de bons souvenirs avec de magnifiques paysages, des sensations fortes et de nombreux moments de convivialité partagée.



Soirée spectacle au Théâtre des Aspres



amont du spectacle, le service jeunesse a organisé pendant les vacances de printemps un stage de découverte des arts du cirque avec une association locale.

Dans le cadre de son projet d'activité culturelle, le service jeunesse de la communauté des Aspres propose des sorties soirées spectacles au Théâtre de Thuir.

Ont été proposées deux sorties, le samedi 1^{er} février pour le spectacle de danse hip-hop ballet de rue, et pour le spectacle Roméo et Juliette.

L'après-midi du spectacle ballet de rue, le service jeunesse en partenariat avec l'office de la culture de Thuir, a organisé une rencontre entre les jeunes et la troupe de danseurs du spectacle. L'occasion pour les jeunes de poser des questions pour découvrir l'univers artistique de la compagnie de danse.

Une autre soirée spectacle a été programmée le vendredi 23 mai à l'occasion du spectacle circo barolo. En

BILAN VACANCES DE L'ÉTÉ 2014 DU SERVICE JEUNESSE

Le service jeunesse a fonctionné du lundi 7 juillet au jeudi 14 août.

168 jeunes sont venus participer à la cinquantaine d'activités proposées par les trois structures jeunesse (PIJ de Thuir, Points Jeunes de Fourques et de Brouilla) de la communauté de communes des Aspres.

Avec une moyenne de 30 à 60 jeunes accueillis quotidiennement, la fréquentation du service est très satisfaisante.

On y retrouve des jeunes de Thuir (60), de Trouillas (11), de Terrats (9), de Camélas (2) pour le secteur de Thuir.

Des jeunes de Fourques (29), Tresserre (3), Passa (2), Villemolaque (11), Caixas et Llauro (5) pour le secteur de Fourques.

Des jeunes de Brouilla (13), de St Jean Lasseille (17),

LES SÉJOURS DE L'ÉTÉ

Séjour échange de jeunes Européens

Le service jeunesse de la communauté de communes des Aspres a accueilli du 28 juillet au samedi 2 août un groupe de jeunes du conseil comarcal de la Garrotxa (Olot) dans le cadre d'un programme européen Erasmus +, avec un groupe de jeunes du territoire des Aspres âgés de 15 à 18 ans, résidents à Thuir, Villemolaque, Passa et St Jean Lasseille.

Ce séjour aura permis de favoriser les rencontres, les échanges autour d'activités de loisirs, des ateliers thématiques sur l'éducation et l'insertion des jeunes en milieu rural, enfin de faire découvrir aux jeunes catalans du sud le territoire des Aspres, ainsi que la côte catalane.



Au niveau du programme d'activités, les jeunes ont réalisé des sorties culturelles à Castelnou, aux Caves de Byrrh à Thuir, des sorties à la plage, des soirées au bowling, au laser game, des ateliers débats transfrontaliers.

Les objectifs ont été atteints car de véritables liens se sont créés entre les jeunes, mais aussi entre les deux services jeunesse, **avec notamment la prévision de deux rencontres pendant l'année scolaire 2014/2015**, et les ateliers thématiques auront permis d'apporter un éclairage sur les réalités et les problématiques que rencontrent les jeunes de chaque côté de la frontière.

de Banyuls des Aspres (5) pour le secteur de Brouilla.

La mixité territoriale est intéressante avec 12 communes de la communauté de communes des Aspres représentées.

L'ensemble de ces jeunes a pu véritablement créer du lien, partager de bons moments de convivialité à travers une multitude d'activités riches et variées.

Rendez-vous aux prochaines vacances de Toussaint, les nouvelles inscriptions au service jeunesse pour la saison 2014/2015 débuteront dans vos trois structures, à partir du mercredi 10 septembre 2014.



Séjour playa tour

Comme chaque année, un groupe de 15 jeunes assidus pendant l'année à des activités sportives, ont eu la possibilité de participer au séjour sportif Playa Tour organisé par l'UFOLEP à Port Leucate du 7 au 9 juillet.



Séjour à Barcelone

Du 11 au 13 juillet, le groupe de jeunes qui s'est impliqué sur les animations en faveur de l'élaboration de l'agenda 21 la Communauté de Communes des Aspres, a réalisé un séjour culturel à Barcelone.



Activités sorties loisirs

Activités sorties thématiques :

Chaque mercredi des vacances, une quarantaine de jeunes a participé à des sorties thématiques à la journée, alliant loisirs, information, prévention ou découverte du patrimoine local.

Pour la prévention, les jeunes ont pu s'informer, sur les risques liés aux réseaux sociaux et jeux vidéo, l'alimentation, l'environnement, et se divertir avec du canoë au lac de Villeneuve de la raho, du téléski-nautique au lac de St Jean Pla de corts, du laser ground au complexe sportif de Canet.

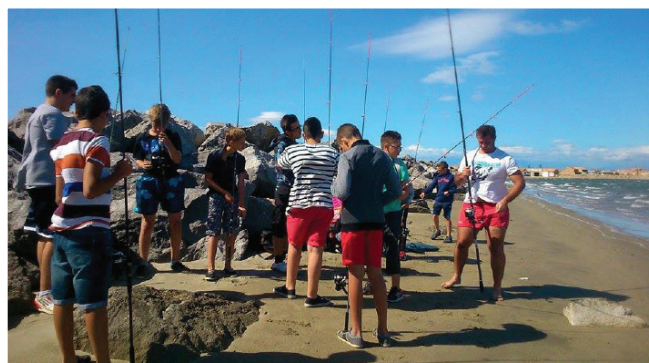




Sortie à Prats de Mollo

Côté patrimoine, les jeunes ont pu découvrir les remparts de Villefranche de Conflent et la ville fortifiée de Prats de Mollo. Ces activités culturelles ont été assorties d'activités de pleine nature, montozarbres à Prats de mollo, tubing à Marquixanes .

Journées à la pêche



En continuité du **"projet initiation à la pêche"** des vacances de Printemps, trois sorties pêche en mer ont été proposées durant l'été.

Sorties grand groupe du vendredi



Sortie aquabump à St Cyprien

Avec en moyenne 60 jeunes âgés de 12 à 17 ans , les sorties du vendredi ont été très appréciées, avec deux sorties au parc aquatique de St Cyprien , des sorties à la plage suivies d'activités nautiques comme le canyoning et parc jeux gonflables flottants.



Sortie aqualand

Journée piscine + arts créatif



Activité customisation avec l'atelier de création de l'association Thuir solidarité



Activité poterie avec l'association culturelle des Aspres

Tous les mardis, les jeunes ont pu se divertir à la piscine de Thuir et découvrir des activités artistiques, comme la customisation de vieux vêtements avec l'association Thuir Solidarité, la poterie avec l'association culturelle des Aspres, le graff, l'art de la photo, la création de bracelets brésiliens avec l'équipe d'animation, et la danse hip-hop avec l'atelier de danse hip-hop de Thuir.

Journée grand jeu

Les jeudis des vacances ont été consacrés aux grands jeux avec des animations repas le matin dans chaque structure et des animations en grand groupe dans différentes communes de la communauté des Aspres. A Trouillas avec un jeu sportif, à Fourques avec un concours de pâtisserie, à St Jean Lasseille et à Banyuls des Aspres avec des grands jeux gonflables, à Villemolaque avec un concours d'adresse et du tir à l'arc, et enfin Thuir avec un jeu interville.



Animation top chef au foyer rural de Fourques



Animations diverses du lundi et mercredi :

Différents tournois sportifs (foot, rugby, badminton, tennis de table, handball, Volley, Billard), concours jeux vidéo, jeux de cartes ont été proposés durant l'été dans chaque structure jeunesse de la communauté de communes des Aspres.

Accueil loisirs passerelle de Brouilla

La passerelle a ouvert ses portes du lundi 07 juillet au jeudi 14 août 2014, pour la tranche d'âge 10-12 ans sur le secteur de Brouilla / Banyuls-dels-Aspres / Saint-Jean-Lasseille.

La passerelle contribue à impulser une dynamique supplémentaire au Point Jeunes de Brouilla et favoriser une transition entre l'accueil de loisirs primaires de Brouilla et le Point Jeunes.

Différentes activités ont été proposées : création d'objets en pâte fimo, activités Brico-Déco diverses, animations Top Chef, initiations sportives, jeux de piste dans les 3 communes du secteur ; sans oublier les sorties à la piscine de Thuir en commun avec l'accueil de loisirs de Brouilla, les sorties communes au service jeunesse (aqualand, sortie cinéma) ainsi que les sorties indépendantes (ski nautique à Saint Jean Pla de Corts, sortie au lac de Villeneuve de la Raho, Parc de la Prade et jardin des plantes de Saint Cyprien, sortie plage à Argelès sur mer et Canet en Roussillon, Sortie mini golf à Argelès sur Mer et une sortie randonnée dans le secteur de Laroque des Albères).

Espaces jeunes :

Thuir : Ouverture du lundi au samedi de 14h à 18h.

Fourques : Ouverture du lundi au samedi de 14h à 18h

Brouilla : Ouverture du lundi au samedi avec des heures adaptées, établies en fonction du potentiel de fréquentation sur ce mode d'accueil et des besoins d'animations à mettre en œuvre sur le secteur.

Encadrement :

Secteur Thuir :

Régis PORRA, Mickael ALONSO, Thomas HAMIDI, Camille CARBONEILL.

Secteur de Brouilla :

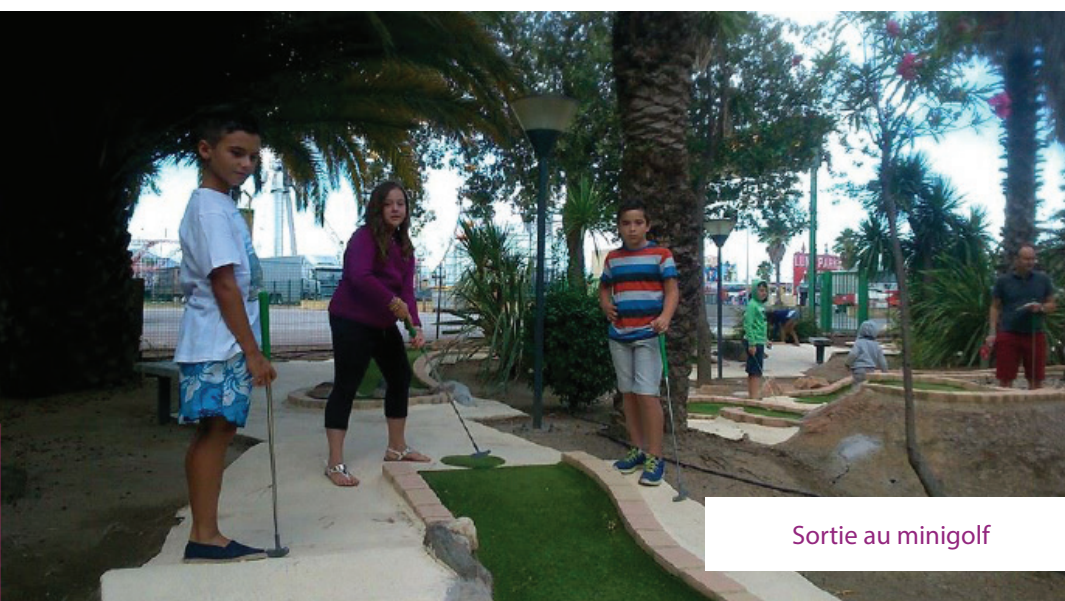
Julie PERERA, Marie LAZARUS, Fouad DIANI.

Secteur de Fourques :

Mickael DEJOYE, Margot MAHIEU, Léo NECILI

Animateurs polyvalents :

Ouissam HACHANI du 7 juillet au 25 juillet et Joris SAMSON du 28 juillet au 15 août 2014.



Sortie au minigolf

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et la communauté de communes des Aspres aident les jeunes pour l'obtention de leur permis de conduire.

Conditions

- Âgés de 19 à 27 ans.
- Ayant obtenu le code.
- Passant le Permis pour la 1ère fois.
- Inscrits dans une auto-école du département des Pyrénées Orientales.

Modalités d'obtention de l'aide :
Les jeunes répondant à ces critères pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles à participer à un stage de Sensibilisation aux conduites à risques au volant ainsi qu'à une initiation aux gestes de premiers secours (Stage d'une durée totale de 3 demi-journées).
A l'issue du stage, l'aide au permis est reversée à l'auto-école en déduction du coût total du permis du jeune inscrit.

- Le Conseil Général verse une aide de 300 €.
- La Communauté de Communes des Aspres attribue également une subvention de 300 € complémentaires aux jeunes issus de son périmètre de compétence.



Pour obtenir cette aide de 600€ au total pour l'obtention du permis de conduire, vous rapprocher du PIJ des Aspres. En 2013, 25 jeunes ont pu bénéficier de l'aide de la CCA. Déjà 22 dossier ont été pris en charge en 2014.



Renseignement et inscription,
contactez **Mickaël**
au Point Information Jeunesse
de la Communauté des communes
des Aspres.
04.68.53.04.14

Eau et Assainissement

Le projet de reconstruction de la station d'épuration intercommunale de THUIR est lancé

Alphonse PUIG

Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement



Après les réalisations des stations d'épuration de **TROUILLAS** et **VILLEMOLAQUE-PASSA** en 2012, la Communauté de Communes des Aspres poursuit la rénovation de ses infrastructures d'assainissement par la station d'épuration Intercommunale de Thuir qui traite les eaux usées des communes de **TERRATS, SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE, LLUPIA** et **THUIR**.

Construite en 1979, réhabilitée en 1992 puis agrandie en 2000 et 2003, la station d'épuration intercommunale de Thuir ne pouvait plus, à brève échéance, répondre à l'accroissement de population des communes raccordées et aux objectifs de traitement indispensables à la protection de l'environnement.

La Communauté de Communes des Aspres a engagé, dès 2011, les études préalables au dimensionnement et à la conception d'une station adaptée aux besoins actuels et futurs des Communes de Terrats, Ste Colombe et Thuir.

(Llupia dépendant désormais de PMCA).

Le projet est aujourd'hui abouti et est en cours d'instruction par les services de l'Etat pour autorisation administrative (Code de l'Environnement).

Parallèlement, la Communauté de Communes a lancé une consultation des entreprises afin d'être en mesure de débiter **les travaux de la nouvelle station d'épuration, d'une capacité de 25 000 équivalent-habitants, dès le premier trimestre 2015.**

Bien qu'invisibles aux yeux des citoyens, car souvent installées le plus loin possible des zones bâties, les stations d'épuration représentent un gros investissement de la part des collectivités. Ainsi, la construction de la station d'épuration de THUIR, ses ouvrages annexes et prestations associées est estimée à un coût global de 6 millions d'euros, soit le plus gros projet porté par la Communauté de Communes depuis sa création.

Eau et Assainissement



Restructuration du collecteur principal de la station d'épuration intercommunale de Thuir

Dans le cadre des travaux de rénovation de ses systèmes d'assainissement, la Communauté de Communes des Aspres a lancé **le renouvellement des canalisations et du poste de relevage des eaux usées situés dans «La Prade de Thuir»**.

Les canalisations de ce secteur avaient été identifiées, dans l'étude de Schéma Directeur d'Assainissement, comme potentiellement drainantes des eaux présentes dans les terrains : il convenait donc d'y remédier pour limiter ces apports d'eaux parasites qui perturbent fortement le fonctionnement des stations d'épuration.

Afin de faciliter les travaux sous l'étroit chemin de La Prade et pour optimiser les coûts des travaux, le diamètre et la profondeur de la nouvelle canalisation ont été réduits

de plus de moitié entraînant **le déplacement du poste de relevage** au départ de la canalisation, côté THUIR. La technologie du pompage en ligne a été retenue afin d'éliminer toute nuisance, notamment olfactive, habituellement associée à ce type d'ouvrage. Elle permet également un fonctionnement optimisé de la (future) station d'épuration, par un lissage des débits entrants.

Les travaux de canalisation ont débuté fin mars 2014 pour une durée de 2 mois ; le poste de relevage sera mis en place postérieurement.

Pendant toute la durée des travaux, et jusqu'à réfection de la voirie, **le chemin de La Prade est fermé à la circulation.**

Déchets

Jean-Claude PERALBA

Vice-président en charge des déchets

De nouvelles colonnes à verre installées sur les Aspres



Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, la Communauté de Communes des Aspres tend à détourner toujours davantage les flux de déchets n'étant pas destinés aux poubelles d'ordures ménagères.

Dans cette optique les déchets de type «verre» représentent un levier d'action majeur.

Afin de permettre un maillage toujours plus important de notre territoire de nouvelles colonnes à verre ont été déployées sur le secteur des Aspres :

- ★ les HLM les Aspres à Thuir
- ★ les HLM les Albères à Thuir
- ★ les HLM Canterrane à Thuir
- ★ Tordères

L'expérimentation pour une meilleure maîtrise des coûts de collecte de vos déchets

La collecte des déchets et la maîtrise de ses coûts sont au centre de nouvelles prérogatives nationales. Un principe phare porté par le Grenelle de l'environnement tend à inciter les administrés à une meilleure gestion de leurs déchets ; il sollicite aussi très fortement les collectivités afin qu'elles maîtrisent du mieux possible les dépenses de collecte et de traitement des déchets.

Ce point est d'autant plus crucial que ces dépenses sont amenées à augmenter en France du fait de l'évolution des taxes et indexations liées aux activités polluantes qui viendront grever les budgets des collectivités.

Afin de préparer et anticiper ces changements la Communauté de Communes des Aspres va mener une phase de tests et d'expérimentations pour la collecte sur son territoire. Ce projet s'articulera autour de **la réduction des fréquences de tournées.**

Sur le territoire des Aspres, un constat s'impose au niveau du service de collecte des déchets :

Les bacs verts (Ordures Ménagères Résiduelles) et les bacs jaunes (Emballages Ménagers Recyclables) sont sortis systématiquement afin d'être collectés. Or il s'avère que la plupart de ces containers ne sont souvent qu'à moitié plein. Chaque tournée du service collecte implique toutefois d'importants moyens humains et matériels déployés sur des distances importantes.

C'est en partant de cet état de fait que votre Communauté de Communes désire accroître l'efficacité de son service et mieux maîtriser ses coûts. Il est ainsi nécessaire d'optimiser les tonnages collectés et les moyens mis en œuvre.

Afin d'atteindre ces objectifs un plan d'action est en cours d'étude.

Sachez toutefois que cette expérimentation sera menée dans le souci exclusif de maîtriser au maximum toute hausse du coût de la collecte afin de préserver le budget des ménages de la communauté.

Des périmètres «test» seront proposés sur différents sites dans les communes du territoire et les riverains concernés par cette expérimentation seront consultés très prochainement.

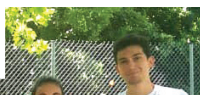
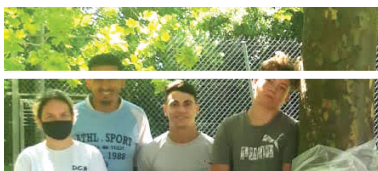
Les Déchets

Mise en service des containers enterrés



Après les containers de la rue Graffan et de la Place Péri à Thuir, c'est au tour de [la commune de Fourques](#) d'être équipée de containers enterrés.

En effet, c'est le choix qui a été fait dans le projet de rénovation de la rue du Canigou, qui contribue à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.



Il suffit simplement de glisser, dans le cas d'ordures ménagères, le sac poubelle dans la trappe prévue à cet effet (verte), et les déchets recyclables dans la trappe (jaune) **en VRAC!**

Compostage :

Compostage partagé en habitat collectif : 1^{ère} zone pilote du département

- En novembre 2013 la résidence la Colla à Trouillas est devenue la 1^{ère} zone pilote du département pour le compostage partagé en habitat collectif.

En partenariat avec l'office HLM 66 et le Sydetom66 des composteurs ont ainsi été disposés sur cette résidence. Au travers d'un référent sur site et d'une communication appuyée, l'opération se déroule correctement et les nouveaux habitants de ce secteur adhèrent à cette démarche éco-exemplaire.

A ce jour 11 foyers ont adhéré à la pratique du compostage partagé.

Au-delà de l'aspect environnemental, les aspects humain et social ont été mis en avant sur ce projet.

Ainsi pour parfaire cette initiative et la rendre accessible à tous, une dalle bétonnée a été réalisée par l'office HLM 66 afin que les personnes à mobilité réduite puissent accéder à ce site.

De plus début mai 2014 des composteurs ont également été installés sur le camping de Llauro et sont dès à présent à la disposition des vacanciers.

Dotez-vous de votre propre composteur et rejoignez la «*compost attitude*» des Aspres !

Réduisez vos déchets : compostez!



Déchèteries :

La gestion locale des déchets, un enjeu majeur sur les Aspres Réhabilitation et remise aux normes des déchèteries de Thuir et Trouillas

Dans un souci d'amélioration continue des services communautaires et afin de les moderniser, depuis fin janvier 2014 la Communauté de Communes des Aspres a lancé des travaux d'envergure pour réaménager et rénover ces deux sites. Ces travaux se sont achevés courant juin.

Ces aménagements permettent de répondre aux dispositions réglementaires et fonctionnelles dans l'optique de :

- ★ Améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des usagers, des agents (mise en place notamment de garde-corps devant chaque benne et d'une vidéo surveillance, tout en renforçant les clôtures et portails).
- ★ Améliorer les conditions d'exploitation (mise en place notamment de ponts bascules avec barrières levantes et accès des administrés grâce à des badges magnétiques).
- ★ Accroître les performances de valorisation et le nombre de filières collectées conformément au Grenelle de l'environnement.
- ★ Etre en conformité réglementaire.



Les Déchets

Les garde-corps

Afin de garantir la sécurité de chaque administré et surtout se conformer à la nouvelle réglementation en vigueur (norme NFP 01-012) des garde-corps ont été installés sur chacune des déchèteries.

La norme NF P 01-012 prescrit en effet aux établissements recevant du public, la mise en œuvre de dispositifs antichute, dès que la hauteur est supérieure à 1 mètre.

La hauteur des gardes corps est définie par cette réglementation à laquelle la Communauté de Communes des Aspres a dû s'adapter.

Il est à noter que des accidents graves et parfois mortels liés à des chutes dans des bennes de déchèteries ont eu lieu ces dernières années en France.

Nous avons évité le pire jusqu'à présent sur les déchèteries des Aspres mais certaines pratiques de «**bennage**» étaient dangereuses, et souvent inconscientes.

Malgré les gênes occasionnées nous faisons de la sécurité de nos administrés une priorité.

Pour rappel :

Tout bennage est interdit dans la majeure partie des déchèteries de France et est également proscrit sur les déchèteries des Aspres. Le dépotage doit exclusivement se faire à la main depuis le haut de quai.

Ainsi les pratiques non réglementaires devenues habitudes pour certains seront stoppées par la présence des garde-corps.



Mise en place de ponts bascules



Toutefois afin de pallier à la difficulté de déchargement de certains déchets lourds, des tables élévatrices seront mises en place très prochainement sur chaque site et permettront de lever au-dessus des gardes corps des déchets allant jusqu'à 350kg.

Concernant les bennes déchets verts, des dispositifs seront déployés afin de faciliter le dépôt dans les bennes.

Afin d'améliorer la traçabilité des apports, une gestion informatisée des déchèteries a été privilégiée. Ainsi des ponts bascules ont été mis en place et l'accès des administrés se fera via une carte magnétique.

Une communication sera réalisée afin que chaque administré puisse obtenir son badge d'accès.

L'accès des professionnels risque également d'être modifié puisqu'une tarification pourrait leur être imputée pour les apports qu'ils réalisent.

Énergie et Écologie

L'Énergie :

aide à l'installation de chauffe-eau solaire

La communauté de communes, tout comme l'avait initié le conseil général des P.O., accorde une aide de 200 € à l'installation d'un chauffe-eau solaire. Les demandes de subvention doivent être adressées directement à la communauté de communes.

Contact : Marlène Mendez – 04.68.53.21.87.

permanences EIE

La Communauté de Communes des Aspres en partenariat avec le Conseil Général des Pyrénées-Orientales propose des permanences de l'Espace Info Energie.

Il s'agit d'un service gratuit destiné à tous les porteurs de projet de construction ou de rénovation de leur logement pour favoriser les économies d'énergie.

Vous pouvez bénéficier de conseils pratiques sur les techniques, les outils, les professionnels, les aides financières pour bâtir votre projet.

Uniquement sur Rendez-vous en appelant le 04.68.53.21.87.

Relevez le défi des économies d'énergie !

Réduire sa facture d'énergie sans faire de travaux?

C'est possible!

Participez au défi "Familles à Energie Positive", organisé par le Conseil Général sur le département des Pyrénées-Orientales.

Quelques éco gestes simples peuvent vous faire économiser jusqu'à 200 € par an.

Pourquoi pas vous?

Surtout que tout le monde peut participer! Locataire ou propriétaire, en appartement ou en maison individuelle, et quelle que soit la taille du foyer.

Et pour rester motivés, **rien de tel que l'émulation d'une équipe!**

Alors rejoignez un groupe ou formez-en un avec vos amis, vos voisins, vos collègues...

Une dizaine de foyers par équipe, un accompagnement personnalisé et gratuit, dépasser 8% d'économies d'énergie sur la consommation hivernale, **c'est ça le défi "Familles à Energie Positive!"**

Pour toutes informations complémentaires et pour vous inscrire, contactez l'espace info-Energie du Conseil Général par téléphone au 04 68 85 82 18, par mail : eie.66@cg66.fr et visitez le site : <http://pyrenees-orientales.familles-a-energie-positive.fr/>

voitures électriques

Dans sa démarche de maîtrise de la consommation d'énergie, la Communauté de Communes des Aspres s'est dotée de plusieurs "véhicules propres", un véhicule électrique et deux véhicules hybrides.



Le développement économique

Les Zones d'Activités Économiques

Rémy ATTARD

Vice-président en charge du développement économique

Thuir - démarrage de la zone d'activité de la Carbouneille

Dans quelques semaines, c'est un nouveau gros chantier qui va s'ouvrir à THUIR.

En effet, collectivité publique et aménageur privé vont démarrer conjointement les travaux de la zone d'activité de la Carbouneille (face au stade).

Depuis quelques mois déjà, quelques panneaux de permis de construire ont pu intriguer les personnes circulant sur la RD612 à cet endroit.

En septembre, on ne pourra plus manquer de voir s'animer cette zone par l'agitation ouvrière des engins de chantiers qui vont viabiliser cette zone, sur environ 8,5 ha.

Et petit à petit, deviner comment s'organisera cette nouvelle zone commerciale de Thuir, qui viendra apporter les services qui manquaient à notre territoire.



LE TOURISME

Nicole GONZALEZ

Vice-présidente en charge du tourisme

Assises Régionales du tourisme à Thuir

En présence du Préfet de Région, Pierre de Bousquet, les 7^{èmes} assises régionales du tourisme se sont déroulées à Thuir le Vendredi 24 Janvier dernier.

A cette occasion, Christian Bourquin, Président de l'exécutif régional, a présenté les principales orientations du « schéma régional emploi/formation.

Le tourisme est un secteur qui recrute et constitue un enjeu majeur pour l'économie du Languedoc Roussillon. C'est pourquoi la Région, en concertation avec l'ensemble des professionnels du secteur a réalisé ce document qui définit des axes stratégiques d'actions dans ce domaine » précise le conseil régional. Principales priorités fixées par ce schéma : revaloriser l'image des métiers,

accompagner les entreprises, sécuriser le parcours des actifs et adapter l'outil de formation.

Plus de 500 participants étaient présents.



OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL
ASPRES - THUIR

3 ateliers thématiques ont été proposés :

Atelier 1 :

« La sécurisation des parcours des salariés du tourisme »

Atelier 2 :

« Nouveaux métiers, nouvelles compétences »

Atelier 3 :

« Allongement de la saison, diversification des activités : quelles adaptations stratégiques pour les entreprises ? »

Le développement économique

Les Visites théâtralisées des Caves Byrrh



Compte-tenu du succès de l'été dernier, les visiteurs ont pu cette année encore découvrir les Caves Byrrh autrement avec les visites théâtralisées, l'occasion de vivre une expérience inoubliable.

La Saga de la famille Violet est exprimée par la troupe de théâtre du Gecko tous les mardis et jeudis à 17h30 jusqu'au 15 Septembre 2014.

Prix visite théâtralisées :
10.00 € / adulte
5.00 € / enfant de 12 à 18 ans

Prix visite simple :
Individuels : 4€/pers.
Groupes : 3€/pers.
(à partir de 10 pers)
Enfant +12 ans : 2€

Le set de Table :

Cette année l'Office de Tourisme a déployé un nouveau support de communication : Un set de table présent sur les principales tables des restaurateurs des Aspres. L'idée est de profiter du moment de détente du repas pour proposer aux visiteurs des idées de visites dans les Aspres. Ce set propose également un tarif réduit pour la visite des Caves.



Le Camion tonneau :



Affrété par la Communauté le camion tonneau a repris la route depuis le 15 Juillet et jusqu'au 15 Août. Ce camion sillonnait les routes de France avec le Tour de France dans les années 50.

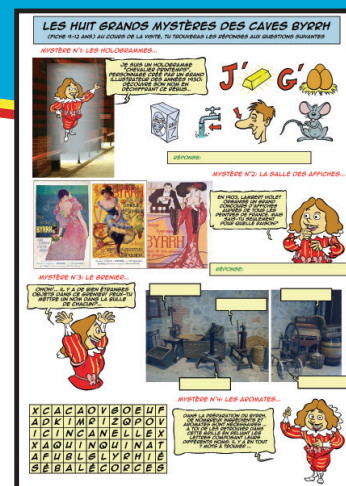
Les audioguides :

Depuis le 1^{er} Août les Caves Byrrh sont dotées d'audioguides. Les visiteurs étrangers ont désormais la possibilité de suivre la visite et d'avoir un commentaire traduit en Anglais, Allemand, Espagnol et Catalan. Ces commentaires sont synchronisés avec les différents hologrammes qui jalonnent le parcours.

Le développement économique

Fiches pédagogiques :

Les enfants pourront désormais appréhender la visite de manière plus ludique à l'aide des fiches pédagogiques réalisées avec le concours de Monsieur Patrick CLAYES dessinateur. L'une d'entre elles est dédiée aux enfants de 6 à 8 ans et l'autre aux enfants de 9 à 12 ans. **Les énigmes pourront-elles être résolues ???...**



Festival des vigneronns des Aspres :

THUIR
Samedi 6 Septembre
à partir de 18h
Les Vignerons des Aspres
fêtent l'ouverture des vendanges
Entrée libre - Vente du verre pour dégustations : 5€
Dégustations Géants - Animation musicale
Restauration sur place : assiettes de produits du terroir
aux Caves
BYRRH
Renseignements : Office de Tourisme Intercommunal Aspres/Thuir
Tél : 04 68 53 45 86 - Mail : contact@aspres-thuir.com

Devant le succès de la première édition en 2013, l'Office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir a souhaité reconduire la manifestation en 2014.

À l'image de l'année dernière, les viticulteurs des Aspres se sont réunis le samedi 6 Septembre lors d'une soirée festive au sein des Caves Byrrh dans l'annexe 7 (qui abrite 75 foudres et la plus grande cuve en chêne du monde). Plus de mille visiteurs ont pu découvrir cette année encore les vins de 29 viticulteurs des Aspres. Rappelons que l'édition 2013 rassemblait 22 producteurs et près de 700 personnes.

La soirée a débuté dès 18h, sous forme de présentation et dégustation de vins des Aspres ou AOP Les Aspres.

La soirée fut animée par la présence de **"Colles de géants"**, et d'un groupe de musique Jazz.

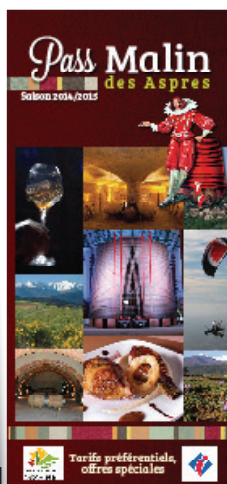
En outre, **une tombola gratuite sera organisée.**

Les visiteurs ont eu la possibilité de se restaurer sur place (assiettes de produits du terroir, fromage, chocolat et charcuterie).



Le développement économique

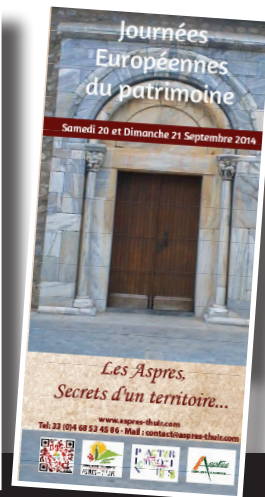
BOURSE D'ÉCHANGE DE DOCUMENTATION TOURISTIQUE



L'Office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir a organisé la première édition de la Bourse d'Échange de Documentation Touristique à l'échelle du territoire des Aspres. Elle s'est tenue le Jeudi 10 Avril 2014 de 14h à 18h dans la salle Léon Jean Gregory - MJC Thuir.

Ce salon a réuni les institutionnels et professionnels du tourisme des Aspres afin que chacun puisse échanger en quantité de la documentation touristique pour préparer la saison estivale et connaître les nouveautés concernant les activités et les éditions liées au tourisme.

L'ensemble des hébergeurs du territoire ont été également invités à venir s'approvisionner en documentation touristique à offrir à leurs hôtes.



UN MARCHÉ FERMIER DE PRINTEMPS

THUIR

LE DIMANCHE 04 MAI POUR GRANDS ET PETITS.

Le 04 Mai dernier, Thuir a renoué avec sa tradition de ville de marché et a organisé avec l'Office de Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir son troisième marché fermier de printemps.



L'agriculture

POTENCES AGRICOLES :

A partir de l'étude réalisée par la Chambre d'Agriculture, la Communauté de Communes a validé le principe d'une prise en charge du dossier de réalisation en lieu et place des communes, afin de bénéficier d'une consultation à plus grande échelle pour la fabrication des matériels et solliciter globalement les aides des partenaires financiers (en l'occurrence le Conseil Général, la région et l'Europe).

Pour cela, actuellement, pour chaque site, un dossier réglementaire est constitué, rassemblant à la fois les éléments de l'opération (détails techniques, aménagements à réaliser, précision sur les contraintes du site...)

et les règles d'usage et d'engagement à mettre en œuvre (convention avec les utilisateurs, engagement du Maire sur l'utilisation du site...).

Chaque dossier devra faire l'objet d'une validation par les services de la Police de l'Eau (Préfecture) puis par la Direction de l'Eau du Conseil Général.

Enfin, nous pourrons entrer dans la phase opérationnelle.

Quelques difficultés sont actuellement en voie de résorption : recherche de site admissible (2 communes), précision sur la conformité du matériel à mettre en place en fonction de l'usage, conventionnement avec les utilisateurs.

Planning envisagé :

- ★ 4^{ème} trimestre 2014 : validation des dossiers par DDTM/CG66
- ★ 1^{er} trimestre 2015 : consultation des entreprises
- ★ 2^{ème} trimestre 2015 : réalisation

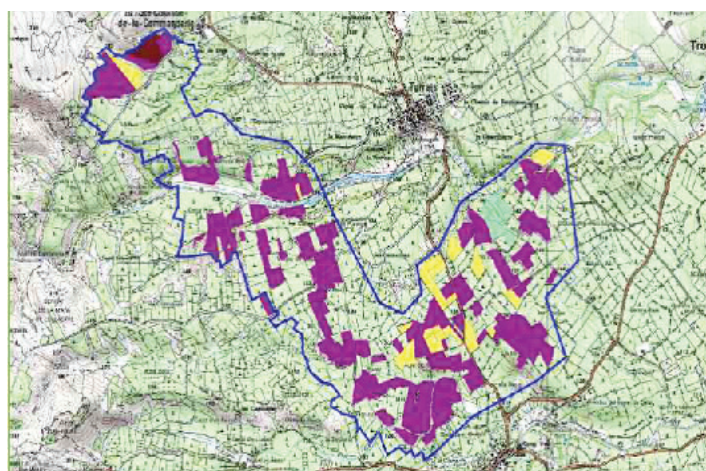
IRRIGATION :

L'Etude sur l'irrigation des vignes menée à notre demande par la Chambre d'Agriculture et le bureau d'études BRL ingénierie a bien avancé.

Ainsi, les sites pressentis pour la réalisation d'un dispositif d'irrigation ont été déterminés, à partir de rencontres et de sollicitations auprès des viticulteurs de notre territoire, et avec l'expertise du service viticole de la Chambre d'Agriculture.

En parallèle, BRLi a étudié les ressources potentiellement mobilisables pour fournir l'eau nécessaire aux besoins agricoles. Compte tenu de la spécificité de notre territoire, celles-ci sont très limitées, et se résument à l'utilisation de l'eau « excédentaire » véhiculée par le canal de Thuir, et à la captation de l'eau de la Canterrane en période pluvieuse.

Le croisement de ces contraintes/besoins a permis d'identifier un îlot prioritaire d'environ 200 ha, entre Ste Colombe, Terrats et Fourques et un autre d'environ 90 ha audessus de Passa.



Vue de l'îlot Ste Colombe Fourques Passa
(extrait étude CA 07 2013)

Fort de ce constat, les élus ont décidé de poursuivre l'étude afin de préciser les lieux de prélèvement/stockage de l'eau, en respectant les contraintes techniques et réglementaires propres à chaque ressource, d'évaluer les coûts des ouvrages, et vérifier la soutenabilité du projet vis-à-vis des partenaires (Région fonds européen, Conseil Général) et des futurs utilisateurs (cout d'investissement et d'exploitation du réseau d'irrigation).

Le Bureau d'études BRLi poursuit actuellement ses investigations pour apporter aux acteurs les éléments de choix à fin d'année 2014.



Travaux

Réhabilitation du coeur de ville de Fourques

Pendant quelques mois, la vie des riverains de Fourques a été perturbée par les travaux menés autour de la mairie.

Ceux-ci, à présent achevés, ont consisté en une réhabilitation complète de cette partie de la commune, lieu privilégié de la vie administrative et commerciale du village.

Entre le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, et l'embellissement des espaces publics, ce sont **plus d'un million d'euros qui ont été investis par la Communauté de Communes** pour sécuriser rendre accessible cet espace et embellir.

Construction de la Halle Multisports de Thuir.

FOURQUES



THUIR

Le chantier a débuté en mars 2014, avec une prévision de fin de travaux pour avril 2015.

Cette Halle multisports offrira un véritable espace propice à l'organisation d'événementiels d'envergure.

A ce jour, la halle actuelle permettait d'accueillir jusqu'à 320 personnes. Après la création de cet équipement sur plus de plus de 1400m², ce nombre sera quasiment multiplié par 6 puisqu'il pourra atteindre 1855 personnes.

La future salle de la halle, sera équipée de gradins amovibles qui permettront une adaptation aux différentes manifestations à venir.

Pas moins de 15 entreprises vont œuvrer pendant des mois, pour que le chantier soit livré en temps et en heure.

Le bâtiment sera conforme à la RT2012, c'est-à-dire que des normes d'ordre acoustique et thermique seront respectées ; le bâtiment sera également équipé d'une installation photovoltaïque.



Le Cadre de Vie

Construction d'un complexe multi-activités voirie attenante, et aménagement sécuritaire des abords de l'école à Villemolaque.

VILLEMOLAQUE

Le chantier a débuté en novembre 2013, avec une prévision de fin de travaux pour octobre 2014.

12 entreprises œuvrent depuis 7 mois, pour que le chantier soit livré en temps et en heure, tout en ayant un soin particulier pour le confort thermique et acoustique, afin d'être conforme à la RT 2012.

Un grand hall desservira l'espace jeunes et la salle.

Une grande plateforme extérieure connectera les 2 salles, facilitant la convivialité des espaces.

Cette salle pourra accueillir 389 personnes, et l'espace jeunes 61 personnes, soit au total effectif de 450.

En même temps que la construction de la salle, le chantier de voirie et d'aménagement de voie piétonne, permettra un accès sécurisé depuis la salle, jusqu'à l'école.



Autres travaux en cours

- ★ Brouilla (route le Millery) 167 744, 43€ HT
- ★ Montauriol (traversée du Village)..... 88 699, 08€ HT

Opération Façades

Pour 2013, près de 30 000€ ont été versés pour la réfection de façades.

En 2014 : Déjà 14 particuliers ont pu bénéficier de cette aide pour un montant total de subventions versées de 31 320€.





Pour le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite

PORTAGE REPAS

16ème année.... la communauté de Communes des Aspres assure le portage de repas à domicile sur les 19 communes qui la composent.



Pour qui ?

La priorité est donnée aux personnes âgées ou toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle.

Il est rappelé que la quasi-totalité des régimes alimentaires particuliers, préconisés pour des raisons médicales, est assurée grâce aux diététiciens œuvrant pour un équilibre alimentaire adapté.

Où et Quand ?

Tous les jours de la semaine, une moyenne de 80 repas est servie chez nos adhérents.

Les inscriptions se font dans chaque mairie. Les délais de prise en charge sont de 2 jours en moyenne, sauf particularité du régime.

Le tarif du plateau repas journalier est inchangé cette année encore. Il est de : 7,00€ pour un repas normal, et de 7,50€ pour un repas diététique. Ce plateau comprend un **repas complet** pour le déjeuner, un complément pour le dîner, et le pain.

TÉLÉALARME

De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.



Qui peut bénéficier de la téléalarme ?

Toute personne à mobilité réduite ou en situation de dépendance physique (personne handicapée, âgée ou totalement isolée, par exemple)

Le Tarif

Tarif inchangé depuis 2007 : le service est facturé 84€/an à l'adhérent, soit **la moitié du coût réel de la location**. La Communauté de Communes prend en charge le cout résiduel pour les habitants de l'intercommunalité.

En 2013, 186 personnes ont bénéficié du service.

Pour 2014, 224 personnes sont déjà inscrites.

Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes

PERMANENCE DE L'ADIL

INFORMATION LOGEMENT

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 66) propose des permanences mensuelles à Thuir, en partenariat avec la Communauté de Communes des Aspres.

Une équipe de juristes spécialisés sur tous les thèmes du logement et de l'habitat apporte des réponses aux problèmes rencontrés par les usagers ou les professionnels sur des questions touchant leur logement (acquisition, location, copropriété, voisinage, énergie, défiscalisation etc.).

Pour bénéficier d'une consultation juridique gratuite en lien avec le logement, **contactez la Communauté de Communes des aspres au 04.68.53.21.87** pour prendre RDV ou **directement l'ADIL au 04 68 52 00 00**

Les permanences sont assurées tous les 3ème Vendredi du mois dans les locaux de la communauté (Immeuble multifonctions – Allée Hector Capdellayre à Thuir)

Ce service public de proximité vous est offert de manière neutre, gratuite et personnalisée.

Hommage à Christian Bourquin

Sénateur des Pyrénées Orientales
Président de la Région du Languedoc Roussillon



Mercredi 26 août, Christian BOURQUIN, notre Président de Région et sénateur des Pyrénées-Orientales, est décédé à l'âge de 59 ans.

Également Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales de 1998 à 2010, Christian Bourquin était un homme de convictions, qui, dans l'exercice de l'ensemble de ses mandats, n'a eu de cesse d'accompagner les élus des Aspres dans leurs projets les plus ambitieux.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous adressons à sa famille et à ses proches le témoignage de notre affection et nos plus sincères condoléances.



Lancement de la carte "Astuce"



Inauguration des "Caves Byrrh"



Inauguration des "STEP" de Trouillas et de Villemolaque



1^{ère} pierre E.H.P.A.D Simon VIOLET



Inauguration du "Centre Technique des Aspres"